

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

**CONSEIL EXECUTIF
TREIZIEME SESSION ORDINAIRE
24 – 28 juin 2008
Sharm El-Sheikh (EGYPTE)**

EX. CL/413 (XIII)

**RAPPORT SUR LA SITUATION DES REFUGIES, DES
RAPATRIES ET DES PERSONNES DEPLACEES EN AFRIQUE**

**RAPPORT SUR LA SITUATION DES REFUGIES, DES RAPATRIES ET DES
PERSONNES DEPLACEES EN AFRIQUE A LA TREIZIEME SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL EXECUTIF FEVRIER A JUIN 2008**

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport porte sur la situation humanitaire des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées en Afrique. Il s'agit d'un rapport complet sur la situation générale du déplacement forcé des populations sur le continent, les tendances émergentes en ce qui concerne le déplacement des populations ainsi que sur les activités entreprises par l'Union africaine pour éliminer les causes profondes du déplacement forcé et sur le suivi de la mise en œuvre des décisions précédentes du Conseil exécutif sur les questions humanitaires.

2. Lors de sa 12^{ème} session ordinaire, le Conseil avait demandé à la Commission de l'UA de prendre différentes mesures pour vérifier les statistiques sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées. La plupart des informations contenues dans ce rapport ont donc été collectées auprès des missions du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées, des partenaires de l'UA, en particulier le HCR. Toutefois, il faut noter que les Etats membres n'ont pas répondu à la demande de la Commission de lui communiquer les informations sur la situation humanitaire dans leurs pays respectifs, surtout les chiffres concernant les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées. Le présent rapport contient, donc, une analyse factuelle de la situation humanitaire actuelle dans les cinq régions de l'Union africaine. Il met l'accent sur les activités et les programmes entrepris, les principaux défis qui se posent aux Etats membres et à la communauté internationale dans la recherche de solutions au problème du déplacement forcé; il propose également des recommandations concrètes sur la voie à suivre pour trouver des solutions durables au problème. Enfin, un tableau de statistiques sur le déplacement forcé est joint au présent rapport.

**II. EXAMEN DE LA SITUATION GENERALE DES REFUGIES, DES RAPATRIES
ET DES PERSONNES DEPLACEES**

3. Au cours de la période considérée, la situation générale des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées en Afrique a révélé de nouvelles tendances inquiétantes dans le déplacement des populations, au nombre desquelles les menaces sécuritaires continues contre les travailleurs humanitaires sur le terrain, la persistance des violences sexuelles à l'égard des femmes dans les camps de réfugiés et des personnes déplacées, les effets du changement climatique dans le monde et la crise alimentaire actuelle à laquelle le continent est confronté.

4. Lors de la Conférence ministérielle sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en juin 2006 à Ouagadougou, Burkina Faso, les Etats membres ont pris

l'engagement d'œuvrer au maintien du caractère civil et humanitaire des camps des réfugiés et des personnes déplacées sur leur territoire. L'élaboration d'une politique continentale à cet effet est cruciale.

5. De plus, le problème du déplacement forcé a été exacerbé par le changement climatique mondial et ses manifestations sous forme de catastrophes naturelles dévastatrices ainsi que par la crise alimentaire mondiale actuelle. L'année dernière, plus de la moitié du continent a connu des conditions climatiques rudes comme les inondations et la sécheresse. Les effets météorologiques ont été encore plus déplorable pour les populations déjà réfugiées et vulnérables, qui avaient peu ou pas accès au strict nécessaire comme la nourriture, l'abri, les services de santé et l'eau potable. Le résultat de tels changements et phénomènes climatiques graves a été également lié à la récente crise alimentaire vécue partout dans le monde. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM) les réserves alimentaires sont au niveau le plus bas depuis 30 ans. L'Afrique est parmi les continents qui connaissent la pire forme de cette crise, ce qui devient, progressivement, une cause profonde des conflits dans certaines régions. Dans plusieurs pays les prix élevés des denrées alimentaires causent déjà des troubles sociaux, avec les émeutes de la faim signalées dans presque toutes les régions. L'Afrique compte toujours le plus grand nombre de victimes de déplacement forcé dans le monde avec près de 3 millions de réfugiés et plus de 15 millions de personnes déplacées.

6. Cependant, la Commission a le plaisir de signaler que durant la période considérée, d'importants changements dans les statistiques relatives aux rapatriés ont été enregistrés dans beaucoup de pays des régions de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale. Ces statistiques récentes concernant les populations rapatriées, associées à la fin des opérations de rapatriement organisées dans des pays qui sont sortis de conflits il y a moins d'une décennie, donnent des raisons d'espérer que des dizaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées seront rapatriés à l'avenir, puisque les pays d'origine créent des conditions propices à leur retour dans la sécurité et la dignité.

III. FAITS MARQUANTS AU NIVEAU REGIONAL

A. AFRIQUE DU NORD

7. L'Afrique du Nord continue d'accueillir les populations déplacées à l'intérieur du continent et même du Moyen-Orient. La région abrite actuellement plus de 200.000 réfugiés.

8. **L'Algérie** abrite toujours 165.000 réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf et le gouvernement continue de leur assurer l'assistance et la protection. Cette situation prolongée de déplacement a eu un impact important sur le développement économique et social des Sahraouis dans les camps, en particulier les jeunes, dont beaucoup sont nés dans les camps et y ont passé la vie entière.

9. **L'Égypte** abrite actuellement près de 37.250 réfugiés dont, la plupart du temps, ont fui les conflits au Soudan, en Somalie et d'autres pays ainsi que le Moyen-Orient. Le Gouvernement égyptien en collaboration avec le HCR a poursuivi ses opérations dans le pays au cours de la période considérée, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès des réfugiés aux services de santé publique et à l'éducation.

B. AFRIQUE DE L'OUEST

10. Dans la région de l'Afrique de l'Ouest, la situation générale du déplacement forcé de population a continué à s'améliorer avec la paix et la stabilité prolongées dans les pays de la région. Les opérations de rapatriement volontaire pour la Côte d'Ivoire, le Libéria et la Sierra Leone ont pris fin en 2007, et le HCR est en train de gérer les opérations de vérification post rapatriement volontaire. Il reste encore des centaines de milliers de réfugiés dans la région qui ont choisi de ne pas être rapatriés et dans ces cas, les pays d'accueil et les pays d'origine en collaboration avec le HCR, facilitent leur intégration dans les pays d'accueil.

11. Au **Libéria**, le Bureau de liaison de l'Union africaine a signalé que de février à avril 2008, la situation humanitaire générale dans le pays a été relativement stable. Les réfugiés libériens se trouvent au Ghana, en Sierra Leone, en Guinée et en Côte d'Ivoire. Pendant la période considérée, le Libéria a connu également des vents forts et des inondations, qui ont provoqué des destructions de biens. La mission des Nations Unies au Libéria (UNMIL), jadis la plus grande mission de maintien de la paix de l'Organisation met progressivement fin à ses opérations puisque le pays poursuit son processus de consolidation de la paix et de développement durable.

12. En ce qui concerne le **Ghana**, ce pays continue d'accorder l'asile aux réfugiés, pour la plupart des Libériens dont le nombre total serait de 26.967, selon le HCR. La majorité de ces réfugiés se trouve dans le camp de réfugiés de Buduburam, à environ 35 kilomètres à l'ouest d'Accra, la capitale. Tout en s'occupant de la situation des réfugiés libériens, le pays continue également d'aider au rapatriement volontaire d'environ 3.000 réfugiés togolais et à l'intégration de réfugiés de plusieurs autres nationalités qui ont choisi de ne pas retourner dans leurs pays d'origine.

13. En **Côte d'Ivoire**, le Bureau de liaison de l'UA rapporte que l'amélioration de la situation sécuritaire dans le pays et la signature de l'Accord de Ouagadougou ont suscité un espoir de rapatriement de nombreuses personnes déplacées, mais il reste encore 500.000 à 800.000 personnes déplacées qui n'ont pas été rapatriées en raison du manque d'accès aux opportunités économiques durables et aux services sociaux, et de logement approprié pour les rapatriés. Ces derniers mois, quelques 2.000 rapatriés ont bénéficié de l'assistance du Ministère de la solidarité et des victimes de guerre et davantage des autres organismes humanitaires pour aider à leur installation. Le rapport mentionne également que l'accès à l'éducation est très insuffisant dans beaucoup de zones de rapatriement, ce qui constitue une menace sérieuse pour le développement durable des communautés locales. En plus des personnes déplacées, le pays accueille

également environ 24.653 réfugiés de la région, la plupart d'entre eux étant originaire du Libéria.

14. La situation **en Sierra Leone**, comme dans les autres pays de la région, était très stable pendant la période considérée. Avec la fermeture du programme de rapatriement volontaire qui a permis le retour de plus de 30.000 réfugiés libériens entre octobre 2006 et juin 2007, le Gouvernement de Sierra Leone et le HCR se concentrent maintenant sur la mise en œuvre d'une stratégie complète d'intégration locale pour les réfugiés Libériens qui sont restés dans le pays, 12.000 dans les camps et 5.000 dans les villes. Des documents d'identification ont été délivrés à ces réfugiés et ils bénéficient de l'assistance du HCR sous forme de programmes de développement communautaire.

C. AFRIQUE CENTRALE

15. Une certaine amélioration de la situation humanitaire en Afrique centrale a été constatée depuis janvier 2008. Toutefois, certains des pays, qui présentaient des signes d'amélioration se sont retrouvés confrontés à quelques difficultés qui ont affecté le retour de leurs ressortissants, surtout en République démocratique du Congo (RDC), au Tchad, et en République centrafricaine. En conséquence, les pays de la région ont reçu de nouveaux réfugiés et personnes déplacées.

16. **Le Burundi** a accompli d'énormes progrès en accueillant des milliers de réfugiés, qui ont regagné leur foyer et dont la plupart d'entre eux rentraient des pays voisins. De même des personnes déplacées sont retournées dans leurs villages. Cette situation est due à la signature de l'accord de paix en 2005 entre le Gouvernement du Burundi et la plupart des groupes rebelles, et d'un deuxième accord de paix, en septembre 2006, avec les Forces de libération nationale (FNL), un groupe rebelle. En mars 2008, le HCR a signalé que le nombre de rapatriés au Burundi avait atteint le chiffre déterminant de 300.000 depuis que l'opération de rapatriement a commencé en 2002. La plupart des rapatriés volontaires venaient de la région nord-ouest de Tanzanie, et près de 90.000 personnes sont retournées spontanément dans leur foyer. Il reste encore des milliers de réfugiés Burundais bien qu'un nombre important ait été rapatrié et de nouveaux cas de déplacement ont été signalés pendant la période considérée, due en partie à cause de la reprise des combats par le FNL en avril 2008, en violation de l'accord de cessez-le-feu de septembre 2006, qui n'est toujours pas mis en œuvre.

17. Le Sous-comité du COREP sur les réfugiés a entrepris une mission d'évaluation **au Cameroun** en mai 2008. Le Gouvernement a informé la délégation que le pays abrite dans le Nord du pays environ 9.000 nouveaux réfugiés tchadiens qui sont arrivés à la suite des troubles de février 2008 au Tchad. Au début du conflit, plus de 30.000 réfugiés ont été accueillis sur le site de Maltam. Toutefois, plus de 20.000 sont retournés dans leur pays quand la situation sécuritaire s'est améliorée, particulièrement à N'djamena, la capitale. Lorsque la mission s'est rendue sur le site de Maltam, le HCR, en collaboration avec le Gouvernement du Cameroun, était en train de réinstaller les 9.000 réfugiés tchadiens dans le nouveau camp de Langui situé à plus de 50 km de la frontière tchadienne, pour des raisons sécuritaires et conformément à la Convention de l'OUA de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique.

18. Le Sous-comité du COREP sur les réfugiés a, en outre, été informé que le pays s'occupait également de plus de 45.000 réfugiés originaires de la République centrafricaine (RCA) qui sont dispersés dans plusieurs villages dans l'Est du pays. Ils se sont réfugiés au Cameroun en raison de l'insécurité qui prévaut dans le Nord-Ouest de la RCA. L'aide à ces réfugiés de la RCA n'est pas suffisante ; le HCR et le PAM ont informé la mission qu'ils font face à des contraintes financières en respectant toutes les conditions requises pour l'aide. Il y a également environ 20.000 réfugiés urbains de différentes nationalités principalement de la RDC, de la République du Congo et du Rwanda qui habitent à Yaoundé et à Douala.

19. Le Sous-comité du COREP sur les réfugiés s'est également rendu **au Tchad** en mai 2008. Le Gouvernement et les différentes organisations humanitaires ont informé la mission que le pays continue de fournir la protection et l'assistance à environ 250.000 réfugiés soudanais dans douze camps et à 180.000 tchadiens déplacés dans l'Est du pays, ainsi qu'à environ 60.000 réfugiés de la République centrafricaine établis dans quatre camps dans le Sud. Il y a également 6.000 réfugiés urbains de différentes nationalités résidant à N'djamena.

20. Il existe, cependant, d'importants défis, tels que l'accès insatisfaisant à l'eau et les préoccupations sécuritaires, qui ont entravé le travail de certaines organisations sur le terrain. Une augmentation de la violence et du banditisme contre les travailleurs humanitaires et les camps a été signalée au cours de la période considérée. En février 2008, plus de 40 travailleurs humanitaires ont été déplacés de la ville de Guereda à l'Est du Tchad à la suite d'une série d'attaques armées, et de quelques tueries dont l'assassinat du Responsable de Save the Children, le 1^{er} mai 2008. Entre octobre 2005 et mars 2008, un total de 82 véhicules auraient été volés aux travailleurs humanitaires dans l'Est du Tchad, ce qui a incité le Gouvernement tchadien, l'Opération militaire de l'Union européenne dans l'Est du Tchad et le Nord-est de la République centrafricaine (EUFOR), la Mission des Nations Unies au Tchad et en République centrafricaine (MINURCAT) et la communauté internationale à collaborer et à mettre en place des mesures de sécurité pour régler cette question.

21. Pendant ce temps, le pays continue de recevoir des afflux massifs de réfugiés de la RCA et du Soudan voisins avec des ressources insuffisantes pour les accueillir. Certains camps dans l'Est auraient atteint leur capacité maximum, ce qui a amené le HCR à établir de nouveaux camps et à transférer quelques réfugiés. Dans certains cas, comme dans la région de Guereda, environ 8.000 des 13.500 réfugiés soudanais, selon les estimations, qui sont arrivés dans l'Est du Tchad en février et mars 2008 campent toujours en plein air à Birak, à environ 70 kilomètres à l'Est de Guereda près de la frontière soudanaise. La situation sécuritaire est donc très précaire dans le pays. Le Gouvernement déploie des efforts, avec l'appui de la communauté internationale pour maintenir le dialogue politique avec les partis d'opposition afin d'instaurer la paix, ce qui contribuera à terme au retour des réfugiés et des personnes déplacées.

22. **En République centrafricaine (RCA)**, la mission du Sous-comité du COREP sur les réfugiés qui s'est rendue en juin 2008, a été informée par les autorités gouvernementales et les autres organisations concernées qu'il y avait 9.869 réfugiés dont plus de la moitié venait du Soudan, de la RDC, et du Tchad et un petit nombre composé d'autres nationalités. Les réfugiés ont été surtout accueillis dans les trois camps de Mboko, de SAM Ouandja et de Molangue tandis que d'autres sont à Bangui, la capitale. Le nombre de personnes déplacées dans le pays est d'environ 197.000.

23. La guerre civile en **République démocratique du Congo (RDC)**, a pris fin en 2003 à la suite de la signature de l'accord de paix mais les combats se sont poursuivis depuis lors, particulièrement dans les provinces du Nord et du Sud Kivu, de Goma et du Katanga. Selon la Mission de l'Union africaine en République démocratique du Congo, la crise dans le pays a été accentuée par un certain nombre de facteurs, dont le manque d'infrastructures appropriées et de ressources adéquates pour aider à satisfaire les besoins des populations démunies, ainsi que l'insécurité dans la province du Kivu. La situation humanitaire dans le pays serait donc grave, avec les 400.000 réfugiés congolais dans les pays voisins, tels que la Tanzanie, qui accueillerait environ 140.000, le Rwanda 40.000, le Burundi 35.000, et les quelques 185.000 restants en Angola, en RCA, en République du Congo, en Ouganda et en Zambie. Le nombre de personnes déplacées de nationalité congolaise serait également de plus de 1.3 million, que l'on retrouve dans les forêts denses du Nord et du Sud Kivu et dans les provinces de l'Ituri, du Katanga et de l'Est, la majorité étant des femmes et des enfants. Selon le HCR, la majorité des personnes nouvellement déplacées se sont abritées dans les bâtiments publics par manque de locaux pour les abriter. Avec la recrudescence des combats dans certaines parties du pays, particulièrement dans la province du Kivu, le HCR a été obligé de suspendre ses opérations humanitaires en avril 2008. Il convient de noter que le déplacement de population dans la région de Rutshuru à Goma a eu lieu trois mois après la signature d'un accord, à Goma, entre le gouvernement et les groupes armés, qui devait apporter la paix dans l'Est du pays après plus qu'une décennie de conflit.

24. Les organisations humanitaires qui opèrent sur le terrain ont signalé que des milliers de femmes et d'enfants ont subi différentes formes d'abus tels que les coups, les enlèvements, l'esclavage sexuel et le viol, et en conséquence ont contracté le VIH/sida et des milliers d'entre eux vivent avec des séquelles physiques et mentales. En

conséquence, plus de 60 Organisations non gouvernementales ont demandé en avril 2008 la nomination d'un conseiller spécial indépendant de haut niveau sur les droits de l'homme dans l'Est de la RDC afin de résoudre les questions de violation des droits, d'éviter la reprise des conflits et d'empêcher la violation de l'Accord de paix de 2003.

25. Le pays abrite toujours plus de 300.000 réfugiés dont environ 180.000 sont des réfugiés de longue date venus d'Angola, du Burundi et du Soudan. Le reste des réfugiés vient du Rwanda, de la République du Congo, de la République centrafricaine et de l'Ouganda.

D. AFRIQUE DE L'EST

26. La population de réfugiés en **Ethiopie** est estimée à 82.770 résidant dans neuf camps, selon le Service gouvernemental, Administration for Refugee and Returnee Affairs (ARRA). La majorité de réfugiés sont originaires de l'Erythrée, de la Somalie, du Soudan et du Kenya. Si les réfugiés du Sud Soudan regagnent leur foyer par milliers, le pays continue à recevoir des afflux de réfugiés venant de l'Erythrée, du Darfour et de quelques pays de la région des Grands Lacs. Au début de 2008, plus de 4.000 réfugiés somalis ont trouvé refuge dans l'Est du pays et en conséquence, un camp supplémentaire a été ouvert pour absorber les nouveaux arrivants tandis que d'autres étaient hébergés chez des parents.

27. Au moment de l'établissement du présent rapport, des dizaines de milliers de réfugiés venus du Sud du Soudan étaient rapatriés volontairement ou retournaient spontanément chez eux. Le nombre de réfugiés qui sont retournés dans leur pays entre février et fin mars 2008 est de 4.353, ce qui a entraîné la fermeture de quelques camps.

28. Le tableau ci-dessous montre la répartition des réfugiés en Ethiopie au 31 mars 2008 selon l'Administration for Refugee and Returnee (ARRA).

Pays d'origine	Réfugiés assistés et enregistrés	Emplacement du Camp/Site
Erythrée	23.425	Région de Tigray, Addis Abeba, Debre Markos et autres villes
Somalie	25.601	Région Somalie
Soudan	30.117	Région de Gambella
Kenya	2.644	Région d'Oromia
Autres Pays	983	Addis-Abeba
Total	82.770	

29. Au cours de la période considérée, **Djibouti** a accueilli plusieurs demandeurs d'asile et migrants, dont la majorité était des Somalis. Selon le HCR, plus de 100 Somalis de Somali land, dans l'Ouest de la Somalie, arriveraient quotidiennement dans

le pays. Le nombre d'entrées a presque triplé depuis 2007. A l'heure actuelle, Djibouti abrite environ 30.000 réfugiés venus principalement de la Somalie et d'Ethiopie.

30. Depuis janvier 2008, **le Kenya** concentre son attention sur ses personnes déplacées dont le nombre était supérieur à 300.000 après les élections présidentielles de décembre 2007 lorsque la violence a éclaté principalement dans les provinces de la Vallée du Rift. Le Sous-comité du COREP sur les réfugiés s'est rendu dans le pays en mars 2008 et les autorités ont informé la mission que plus de 500.000 personnes ont été affectées par la violence, et 300.000 sont devenues sans-abri ou ont trouvé refuge dans les camps des personnes déplacées, alors que d'autres ont fui dans les pays voisins, surtout en Ouganda. Les autorités ont mentionné certaines zones de déplacement les plus affectés, dont les taudis de Nairobi, Limuru, Naivasha, Nakuru, Eldoret ainsi que l'installation de Burnt Forest dans la province de la Vallée du Rift. Cependant, à la période de la mission, le nombre de personnes déplacées s'était considérablement réduit à environ 137.000. Cela est dû aux améliorations de la situation sécuritaire dans certaines zones ; des agriculteurs seraient retournés travailler dans leurs champs puisque c'était la saison des cultures. La mission a visité les camps des personnes déplacées à Limuru, Naivasha, Nakuru et Eldoret où elle a constaté que les personnes déplacées connaissaient toujours des problèmes d'accès aux services essentiels tels que les services de santé, la nourriture, les vêtements chauds et un logement décent, étant donné que c'était surtout la saison des pluies.

31. Les autorités ont indiqué que le plus grand défi était de créer des conditions propices à la réinstallation des personnes déplacées et à leur réinsertion dans leurs communautés et villages, ou dans d'autres zones de leur propre choix, tout en leur fournissant l'assistance nécessaire, depuis les besoins essentiels jusqu'à la construction des maisons. À cet égard, il a été souligné que l'assistance de la communauté internationale était nécessaire et que le Gouvernement a créé un Fonds national d'aide humanitaire d'un montant initial d'un milliard de shillings Kenyan afin de fournir l'aide humanitaire et de réinstaller les victimes du déplacement forcé. L'Union africaine a donc été invitée à contribuer à ce Fonds. À cet effet, la mission du Sous-comité du COREP sur les réfugiés a recommandé qu'une aide financière soit accordée au pays pour l'aider à satisfaire les besoins aux personnes déplacées.

32. Les autorités ont également attiré l'attention de la mission sur le document publié en mars 2008 et intitulé "Report of the National Accord Implementation Committee on National Reconciliation and Emergency Social and Economic Recovery Strategy". Le document sera utilisé pour aider le gouvernement et les autres organisations dans la restauration de la paix et de la stabilité dans le pays, à la suite des violences post-électorales.

33. Pendant que le Kenya s'occupe de ses milliers de personnes déplacées, près de 8.000 nouveaux arrivants somalis ont été installés dans les camps de Dadaab, qui compte déjà une population de 184.000 réfugiés, la majorité étant Somalis. Le nombre total de réfugiés que le pays a accueilli avoisine les 280.000 en provenance de l'Erythrée, de l'Ethiopie, de la RDC, du Soudan et de l'Ouganda.

34. Pour ce qui concerne **le Rwanda**, le pays a continué de recevoir ses ressortissants qui reviennent après s'être sauvés surtout dans les pays voisins. En même temps, en avril 2008, le pays, ensemble avec la RDC, a continué à évaluer le progrès accompli jusqu'ici dans le traitement des groupes armés. Une résolution a été passée, invitant tous les membres des anciennes Forces armées rwandaises (ex-FAR)/Interahamwe et autres groupes armés rwandais qui opèrent dans l'Est de la RDC à se rendre immédiatement aux autorités congolaises et à la Mission de maintien de la paix des Nations Unies, MONUC. La population de réfugiés dans le pays est d'environ les 50.000 personnes.

35. Depuis le dernier rapport sur la situation humanitaire en **Somalie**, les associations de droits de l'homme ont indiqué que les combats d'avril de cette année ont été les plus acharnés depuis plus de 17 ans. En conséquence, un grand nombre de civils a continué à fuir la violence, qui prévalait surtout dans la capitale, Mogadiscio. La plupart d'entre eux a trouvé refuge dans les pays voisins tels que l'Ethiopie, le Kenya, Djibouti et aussi loin que l'Est du Soudan, alors que d'autres rejoignaient les populations déjà nombreuses de personnes déplacées, augmentant leur nombre à plus d'un million. Depuis janvier 2008, les Somalis fuient à un taux moyen de 20.000 personnes par mois. Les combats d'avril 2008 ont empêché plusieurs personnes déplacées de retourner dans leurs villages, ces personnes vivaient dans des conditions abominables.

36. En outre, la sécheresse dans le centre de la Somalie a aggravé davantage la situation humanitaire puisque beaucoup de familles manquent cruellement d'eau et de pâturage pour leur bétail, particulièrement dans les régions administratives de Mudug et de Gaiguduud. Pis encore, les organisations humanitaires rencontrent beaucoup de difficultés pour aider les populations affectées en raison de l'insécurité persistante en Somalie.

37. Quant **au Soudan**, depuis le début de 2008, une Force hybride de maintien de la paix UA-ONU (UNAMID) a été mise en place pour essayer d'atténuer les souffrances humanitaires et la violence dans le pays. Cependant, la situation sécuritaire qui se détériore au Darfour, à cause des combats en cours et des violations répétées du cessez-le-feu humanitaire qui a été signé à N'Djamena (Tchad) en avril 2004 ont poussé des milliers de personnes à devenir soit des réfugiés soit des personnes déplacées. La population s'est dispersée le long de la frontière poreuse avec le Tchad. En avril 2008, des personnes déplacées ont été tuées dans le camp de Kalma, l'un des plus grands camps de personnes déplacées dans le Sud du Darfour avec une population de 90.000 personnes déplacées.

38. En attendant, les Soudanais du Sud du pays continuent de retourner chez eux. Les pays d'asile et le gouvernement du Soudan, en collaboration avec le HCR, l'Organisation internationale pour la migration (OIM), et l'agence allemande GTZ ont rapatrié plus de 100.000 Soudanais d'Ethiopie depuis 2005 et 5.000 du Kenya depuis le début de cette année et environ 59,000 réfugiés sont spontanément rentrés d'Ouganda

au cours de ces deux dernières années. Ainsi, le nombre total de rapatriés est passé à 251.000 dont 151.000 sont retournés spontanément.

39. Une des raisons pour lesquelles les réfugiés retournent était parce qu'ils voulaient être pris en compte dans le recensement national, qui était un élément principal de l'Accord de paix global (CPA) de 2003. Cette opération aidera toutes les parties concernées par la reconstruction du Sud dans différents domaines.

40. Pendant que se déroulait le recensement, le gouvernement du Soudan et le HCR ont lancé une opération commune d'enregistrement dans l'Est du pays pour plus de 133.000 cas de réfugiés en situation prolongée, dont la majorité sont des éthiopiens et des érythréens qui vivent dans le pays depuis plus de 40 ans. L'opération aidera à résoudre la situation critique de ces réfugiés qui bénéficient encore de l'aide humanitaire à cause du chômage et du manque de documents d'identification appropriés alors même qu'ils continuent à bénéficier de la protection du gouvernement du Soudan. L'Est du pays a accueilli depuis janvier 2008, un nombre total de 1.300 nouveaux réfugiés somalis.

41. **En Tanzanie**, la population des réfugiés continue de diminuer puisque des dizaines de milliers de réfugiés burundais et congolais (RDC) sont retournés dans leurs pays. En mars 2008, le HCR avait rapatrié plus de 300.000 réfugiés du Nord-ouest du pays et près de 90.000 sont retournés spontanés chez eux. Le pays abrite donc près de 102.000 burundais et environ 96.000 réfugiés congolais (RDC) dans le Nord-ouest. Le gouvernement et le HCR continuent de chercher des solutions durables pour les 218.000 réfugiés burundais qui sont dans le pays depuis 1972 et qui vivent dans trois installations de réfugiés autonomes et pour les 2.000 bantous somalis dans la région du Tanga.

42. En **Ouganda**, le HCR a signalé que depuis janvier 2008, le pays a accueilli 175.000 réfugiés dont 97.600 venus du Soudan, 40.000 de la RDC, 18.000 du Rwanda et près de 20.000 du Kenya. Comme c'est le cas en Ethiopie et au Kenya, le nombre de réfugiés soudanais en Ouganda a diminué à cause de l'opération de rapatriement en cours.

43. D'autre part, le pays est encore confronté au problème du déplacement des populations dans le Nord, provoqué par le conflit qui dure depuis 20 ans et qui a fait des milliers de morts et plus de 2 millions de personnes déplacées et qui a affecté également l'infrastructure et les services sociaux essentiels. Le nombre de personnes déplacées s'élève toujours à 850.000. Le conflit a également contribué à la déstabilisation du Sud Soudan et de l'Est de la RDC.

44. Au cours de la période considérée, il y a eu des revers dans les Pourparlers de paix entre le Gouvernement de l'Ouganda et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), qui auraient pu aboutir à la signature d'un accord de paix. Ces revers ont ainsi bloqué les négociations. L'échec de la signature de l'accord de paix et les préoccupations sécuritaires ont empêché des dizaines de milliers de personnes déplacées de retourner

dans leurs villages. En attendant, la LRA a poursuivi ses incursions dans les villages et ses activités de pillage et d'enlèvement de personnes, en particulier les enfants.

E. REGION D'AFRIQUE AUSTRALE

45. Pendant la période considérée, la région d'Afrique australe a continué d'abriter près de 160.000 réfugiés qui ont fui la République démocratique du Congo, le Burundi, le Rwanda et la Somalie.

46. **En Angola**, le HCR a achevé son programme de rapatriement volontaire de quatre ans pendant lequel plus de 600.000 réfugiés angolais principalement de la région et des personnes déplacées ont été rapatriés dans leurs communautés et dans leurs villages. Le principal défi du pays depuis 2007 a été les programmes de reconstruction post- conflit en faveur des rapatriés et des personnes déplacées.

47. **L'Afrique du Sud** serait l'un des pays qui accueille le plus grand nombre de demandeurs d'asile sur le continent, selon le HCR. Le nombre de réfugiés actuellement accueillis se chiffre à environ 156.570, ils viennent des pays voisins et certains du Burundi, de la RDC, de la Somalie et d'autres pays. La violence contre les communautés d'immigrés en mai 2008 a suscité de graves préoccupations quant à la protection et à l'aide aux réfugiés dans le pays. Des milliers de réfugiés et de demandeurs d'asile habitent dans les zones urbaines. Le HCR offre l'aide à seulement 16.000 environ, laissant la majeure partie des cas sous la responsabilité principale du gouvernement de l'Afrique du Sud. En conséquence, il y a eu un retard important dans les processus d'enregistrement et de demande.

48. **En Zambie**, le nombre de réfugiés a légèrement baissé passant de 115.000 à 113.000, dont presque la moitié se retrouve dans quatre camps dans les provinces de l'Ouest, du Nord-ouest, du Nord et de Luapula tandis que le reste des réfugiés réside en dehors des camps. La majorité de réfugiés sont originaires de la République démocratique du Congo, et les autres du Burundi, du Rwanda et de la Somalie. En mars 2008, le gouvernement de la Zambie, ainsi que le HCR se sont embarqués dans des opérations d'actualisation de fichiers des réfugiés concernant le nombre et les détails sur chaque individu.

IV. MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS

49. La Commission de l'Union africaine, le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées, en étroite collaboration avec les partenaires de l'UA et les différentes organisations humanitaires, ont mis en œuvre divers programmes et activités conformément à la décision du Conseil exécutif en sa douzième session ordinaire en janvier 2008, au Plan d'action de la Commission et aux programmes et activités du Sous-comité du COREP sur les réfugiés pour 2008.

50. Les principaux programmes et activités étaient les suivants :

Missions du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées

51. Le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées a entrepris entre mars et juin 2008 des missions d'évaluation sur le terrain au Cameroun, au Tchad, en République centrafricaine et au Kenya. Les principaux objectifs de ces missions étaient d'évaluer la situation humanitaire des victimes du déplacement forcé dans les camps de réfugiés et de personnes déplacées dans les différents pays, ainsi que dans les zones de retour. Pendant les visites, la mission a eu l'occasion d'écouter les réfugiés qui l'ont informée de leur situation difficile. La mission a donc rencontré les autorités gouvernementales, les représentants de l'UA, les populations affectées et les organisations humanitaires travaillant sur le terrain et s'est engagée à collaborer avec eux.

52. Dans les trois pays où le Sous-comité du COREP sur les réfugiés s'est rendu, il a pris connaissance des problèmes sécuritaires pour le bien-être des victimes de déplacement forcé et pris note des efforts que déploient les gouvernements pour trouver des solutions au problème des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées. Ils étaient disposés à créer des conditions propices au retour de leurs ressortissants. Toutefois, ils ont besoin, entre temps, d'aide pour soutenir et protéger les milliers de victimes de déplacement forcé. En solidarité avec les gouvernements et les populations affectées, la mission a recommandé dans son rapport que l'Union africaine accorde des contributions financières aux gouvernements pour leur permettre de relever certains des défis liés à la gestion des populations affectée par le déplacement forcé.

Réunions

53. Les réunions suivantes se sont tenues pendant la période considérée:

- Le Bureau du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, s'est réuni en février 2008 et a examiné le Programme d'activités du Sous-comité du COREP sur les réfugiés pour l'année 2008, comme étant son but principal,.
- La deuxième réunion des juristes des Etats membres pour examiner le projet de Convention sur la protection et l'aide aux personnes déplacées en vue de sa finalisation s'est tenue du 2 au 6 juin 2008 au siège de l'UA à Addis-Abeba (Ethiopie). Il y a eu une forte participation des juristes des Etats membres, de même que les Ministères en charge du déplacement forcé, les Communautés économiques régionales, les partenaires de l'UA et les autres organisations pertinentes. Le document sera présenté en juillet 2008 aux ministres en charge du déplacement forcé, pour examen avant d'être soumis au Conseil exécutif en début novembre 2008.
- Le Groupe de travail sur le Sommet spécial des chefs d'Etat et de gouvernement sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées s'est réuni en juin 2008 en vue de la préparation du Sommet spécial.

- L'UA et le Comité international de la Croix rouge (CICR) ont organisé le 27 mai le 10^{ème} Séminaire bisannuel de réflexion sur le Droit international humanitaire. Le thème était "*déplacement des populations dans les conflits armés*" dans le cadre du Droit international humanitaire (DIH). Les recommandations émanant de la session seront transmises aux Etats membres pour leur suivi.

Journée mondiale /africaine du Réfugié

54. Sous le thème de cette année "Protection", la Commission ainsi que le Sous-comité du COREP sur les réfugiés, le HCR et les partenaires de mise en œuvre ont commémoré, au Siège de l'UA, la Journée mondiale/africaine du Réfugié qui est le 20 juin. Différentes activités ont marqué la célébration de cette Journée à savoir les discours du Président du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, de la Commissaire aux Affaires politiques et les réfugiés, et par une exposition organisée par les réfugiés. La Commission a également écrit aux Etats membres pour les inviter à célébrer l'évènement en initiant diverses activités portant sur le thème.

Gestion des catastrophes

55. La Commission de l'Union africaine a continué de jouer un rôle actif dans le domaine de la gestion des catastrophes, étant donné son impact considérable sur le continent africain. À cet égard, la Commission est en passe de recruter un consultant pour élaborer un Cadre continental pour la riposte et la gestion des catastrophes, processus qui inclura les partenaires pertinents de l'UA et les Communautés économiques régionales (CER). En outre, l'Union africaine a autorisé des subventions à deux Etats membres, à savoir le Madagascar et le Rwanda, d'un montant de US\$ 75.000 et de US\$ 50.000, respectivement, pour les aider à faire face aux besoins des victimes sous leur responsabilité.

Coopération avec les partenaires de l'UA

56. La Commission a continué de renforcer sa coopération avec les partenaires de l'UA et les différentes organisations humanitaires, en particulier le HCR, le CICR, l'OMI, le PAM et l'AHA selon les accords de coopération existants. Dans ce cadre, la Division des Affaires humanitaires, des réfugiés, et des personnes déplacées (HARDP) a rencontré en février 2008 les partenaires pour faire connaître son programme de travail de février à juin 2008 et déterminer les domaines de collaboration pendant cette période. Les partenaires ont continué de collaborer activement avec la Commission de façon régulière en vue de la préparation du prochain Sommet spécial des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, prévu en novembre 2008, sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique.

57. En outre, le HCR a renforcé les capacités de la Division HARDP en fournissant l'appui en ressources humaines pour aider à la préparation du Sommet spécial de novembre 2008.

V. DÉFIS ET VOIE A SUIVRE

58. Les Etats membres ont continué d'accorder l'asile et l'hospitalité aux milliers de réfugiés tandis que les pays d'origine honoraient leurs engagements dans le cadre des accords et des protocoles signés, ce qui a créé les conditions propices au retour des dizaines de milliers de réfugiés. En dépit du retour des milliers de rapatriés tous les ans, le Continent africain a toujours le plus grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées, beaucoup dans des situations prolongées de déplacement, qui sont exacerbées par les catastrophes naturelles et du fait de l'homme ainsi que par le changement climatique.

Défis

59. Les défis, qui ont été cités dans le dernier rapport soumis à la session du Conseil exécutif de janvier 2008, demeurent et doivent faire l'objet de suivi par les Etats membres et la Communauté internationale. Les plus urgents sont, entre autres:

- Le manque d'appui financier de la part des donateurs dû à la lassitude des donateurs, ce qui a causé, par la suite, la rareté des fonds pour le financement de nombre de programmes de déplacement forcé;
- La communauté internationale continue d'ignorer les appels lancés par les pays émergeant des conflits pour qu'elle honore ses engagements dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et activités de reconstruction post conflit;
- Les villages et les communautés surchargés par l'afflux massif de rapatriés, de réfugiés et de personnes déplacées ont besoin de l'attention des donateurs afin d'éviter la déstabilisation dans ces zones ;
- La réhabilitation des zones surpeuplées par les réfugiés et les personnes déplacées pendant leur long séjour, parfois pendant plusieurs décennies, continue de causer le grave problème de la dégradation de l'environnement;
- La frustration des réfugiés et des personnes déplacées qui veulent retourner chez eux mais qui en sont empêchés à cause de l'insécurité dans les zones de retour, de la présence des mines terrestres, des pièces d'artillerie non explosées (UXO) et du manque de services essentiels au nombre desquels l'infrastructure, la santé et l'éducation ;
- Les menaces persistantes contre la vie des travailleurs des organisations humanitaires qui entravent l'aide, associées à l'inaccessibilité des camps de réfugiés et de personnes déplacées et d'autres zones semblables qui ont besoin d'aide ; et

- Le problème toujours croissant de la migration illégale et irrégulière en Afrique.

VOIE A SUIVRE

60. Les Etats membres de l'Union africaine ensemble avec la Communauté internationale doivent relever les nombreux défis du déplacement forcé des populations pour finalement éliminer le problème des réfugiés et des personnes déplacées mais ils ne devraient pas perdre de vue les réalités sur le terrain qui invitent à une augmentation de l'aide afin de mettre en œuvre les programmes et les activités nécessaires en faveur des victimes du déplacement obligatoire.

61. Pour atteindre les résultats souhaités en ce qui concerne le problème du déplacement forcé, tous les efforts concertés des différentes parties concernées sont nécessaires, à savoir les Etats membres, les partenaires de l'UA et toutes les organisations humanitaires pertinentes. C'est dans ce contexte que le prochain et premier Sommet spécial des chefs d'Etat et de gouvernement sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées, prévu en novembre 2008 est très important pour le bien-être des victimes du déplacement forcé ; toutes les parties concernées devraient donc y participer. Il faut également rappeler que le Sommet ne s'étendra pas sur les acquis et les discours mais il établira plutôt la liste de nombreux défis et élaborera les voies et moyens pour avancer sous forme de recommandations et de Déclaration solennelle sur l'élimination définitive du problème urgent du déplacement forcé.

EX.CL/413(XIII)
ANNEXE

**STATISTIQUES SUR LES REFUGIES, LES RAPATRIES
ET LES PERSONNES DEPLACEES EN AFRIQUE EN DATE : MAI 2008**

**STATISTIQUES SUR LES REFUGIES, LES RAPATRIES
ET LES PERSONNES DEPLACEES EN AFRIQUE EN DATE : MAI 2008**

1. AFRIQUE DU NORD

<i>Pays d'accueil</i>	<i>Nombre de réfugiés</i>	<i>Pays d'origine</i>	<i>Nombre total de réfugiés</i>	<i>Nombre de rapatriés</i>	<i>Nombre de personnes déplacées</i>
Algérie	165.000	République Arabe Démocratique Sahraouie	165.000		
Egypte	19.250	Irak	37.250		
	11.000	Soudan			
	5.000	Somalie			
	2.000	Différentes nationalités			

2. AFRIQUE DE L'OUEST

<i>Pays d'accueil</i>	<i>Nombre de réfugiés</i>	<i>Pays d'origine</i>	<i>Nombre total de réfugiés</i>	<i>Nombre de rapatriés</i>	<i>Nombre de personnes déplacées</i>
Côte d'Ivoire	24.000	Libéria	24.653	203.000	Entre 500.000 et 800.000
	653	Autres pays de la région			
Ghana	26.967	Liberia	40.000		
	7.000	Togo			
	6.033				
Guinée	25.426	Différentes nationalités de la région	25.426		
Libéria	15.000	Côte d'Ivoire	18.030	160.000	
	3.000	Sierra Leone			
	30	Différentes nationalités			
Nigéria	10.231	Différentes nationalités de la région	10.000		
Sierra Leone	17.000	Liberia	17.000		

3. AFRIQUE CENTRALE

<i>Pays d'accueil</i>	<i>Nombre estimé de réfugiés</i>	<i>Pays d'origine</i>	<i>Nombre total des réfugiés</i>	<i>Nombre de rapatriés</i>	<i>Nombre de personnes déplacées</i>
Burundi	10.500	RDC, Rwanda, différentes autres nationalités	10.500	389.000	
Cameroun	45.000	République centrafricaine	74.000		
	9.000	Tchad			
	20.000	RDC, République du Congo, Rwanda			
République centrafricaine	9.869	Soudan, RDC, Tchad	9.869		197.000
Tchad	250.000	Soudan	316.000		180.000
	60.000	République centrafricaine			
	6.000	Différentes nationalités			
République démocratique du Congo	112.680	Angola	180.000		1.317.879
	782	République du Congo			
	2.511	Soudan			
	13.905	Ouganda			
	50.122	Différentes nationalités			

4. AFRIQUE DE L'EST

<i>Pays d'accueil</i>	<i>Nombre de réfugiés</i>	<i>Pays d'origine</i>	<i>Nombre total de réfugiés</i>	<i>Nombre de rapatriés</i>	<i>Nombre de personnes déplacées</i>
Djibouti	30.000	Ethiopie, Somalie, différents pays	30.000		
Ethiopie	23.425	Erythrée	82.770		
	25.601	Somalie			
	30.117	Soudan			
	2.644	Kenya			
	983	Différentes nationalités			
Kenya	184.000	Somalie	280.000		137.000

	96.000	Erythrée, Ethiopie, RDC, Soudan, Ouganda			
Rwanda	50.000	Ethiopie	50.000		
Somalie	2.310	Diverses nationalités	2.570		Plus de 1 million
	260				
Soudan	133.000	Ethiopie, Somalie	133.000	251.000	4.7 millions
Tanzanie	218.000 (de 1972) + 102.000	Burundi	418.000		
	96.000	RDC			
	2.000	Somalie			
Ouganda	97.600	Soudan	175.000		850.000
	40.000	RDC			
	20.000	Kenya			
	18.000	Rwanda			

5. AFRIQUE AUSTRALE

<i>Pays d'accueil</i>	<i>Nombre de réfugiés</i>	<i>Pays d'origine</i>	<i>Nombre total de réfugiés</i>	<i>Nombre de rapatriés</i>	<i>Nombre. de personnes déplacées</i>
Angola				600.000	
Afrique du Sud	156.570	Burundi, RDC, Somalie, différentes nationalités	156.570		
Zambie	55.000	RDC	113.000		
	58.000	Burundi, Rwanda, Somalie, différentes nationalités			

Source : La plupart des statistiques ont été recueillies auprès des : Missions du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées ; Missions de l'UA ; le Centre de gestion des conflits au Siège de l'UA, et les partenaires de l'AU, surtout le HCR

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2008

Rapport sur la Situation des Refugies, des Rapatries et des Personnes Deplacees en Afrique

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3094>

Downloaded from African Union Common Repository